
Avis d'information

La commune de Bondy est adhérente au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC).

Conformément aux dispositions des articles L. 2313-1 et L. 5211-36 du code général des collectivités territoriales, les budgets supplémentaires de l'exercice 2024 du SIPPEREC et de son budget annexe relatif au projet de géothermie GENYO, ainsi que les comptes administratifs de l'exercice 2023 de ces mêmes structures, sont téléchargeables sur le site extranet du SIPPEREC à l'adresse suivante : <http://sipperec.fr/le-sipperec/budget/>.

Ces documents sont également mis à la disposition du public, à compter de ce jour, au service des Assemblées de la mairie de Bondy aux horaires suivants : 9h30 – 13h00 et 14h00 – 17h15.

Fait à Bondy, le 09.08.2024

Pour le Maire et par délégation
Laurent COTTE

1^{ER} Adjoint au Maire Stephen HERVE
Maire de Bondy
Conseiller régional

